

**Publication du guide FD E 01-001
"Responsabilité Sociétale des Entreprises –
Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME
mécaniciennes"**

Document réalisé par un groupe de travail animé par l'UNM et composé d'industriels de la mécanique, de syndicats professionnels dont Artema, de la Fim et de l'UIMM

La responsabilité sociétale des entreprises - RSE

Les activités d'une entreprise dépendent de l'éco-système environnant. Une entreprise est soumise au regard des diverses parties prenantes concernées par son activité ; elle a une responsabilité sociétale.

La Responsabilité Sociétale est une composante de la mise en œuvre du Développement Durable. La RSO caractérise la volonté d'une Organisation (RSE pour Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

- d'intégrer des considérations environnementales et sociales dans sa stratégie
- d'être en mesure de répondre des impacts de ses activités sur l'environnement et la société.

La norme internationale ISO 26000 est le principal référentiel en matière de RSO, même s'il en existe d'autres. L'ISO 26000, fournit des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale. Universelle, cette norme non certifiable s'applique à toutes les organisations, des secteurs privé, public et à but non lucratif, de grande ou petite taille et quel que soit leur contexte géographique ou sectoriel.

La RSE devient une dimension incontournable du management de l'entreprise et constitue un véritable levier de compétitivité dès lors que la démarche est adaptée aux capacités de l'entreprise. La réalité et la perception de la performance d'une entreprise en matière de responsabilité sociétale ont une incidence sur les avantages concurrentiels, la réputation, la capacité à attirer et retenir clients et salariés, la motivation et la productivité des salariés, la vision des propriétaires, investisseurs, de la communauté financière, les relations avec les fournisseurs, les pairs, les médias, les pouvoirs publics.

En outre, un décret RSE impose désormais aux grandes entreprises un reporting de leurs actions RSE. Il ne concerne pas directement les petites entreprises. Mais les Donneurs d'Ordres devront s'assurer que leurs fournisseurs s'engagent sur la voie. Effectivement, de plus en plus de grandes entreprises exigent de leurs fournisseurs une démarche RSE...

Par conséquent, les PME qui anticiperont la démarche créeront un avantage concurrentiel du fait du confort dans lequel elles placeront leurs clients Donneurs d'Ordres.

Simplifier la démarche des entreprises PME

L'ISO 26000, référentiel « universel » de RSE, est un document conceptuel, universel peu aisé à décliner concrètement. Il ne doit normalement pas donner lieu à certification mais on constate sur le terrain un foisonnement de labels privés.

La Fédération des Industries Mécaniques a demandé à l'UNM de développer un document normatif sectoriel, destiné aux PME, permettant de valoriser leur engagement RSE.

L'UNM, Union de Normalisation de la Mécanique, est le bureau de normalisation sectoriel du système français de normalisation, dans le domaine de la mécanique et du caoutchouc, travaillant par délégation de l'AFNOR. Agréé par le Ministère chargé de l'Industrie, le Bureau de Normalisation UNM a pour domaine de compétences, les matériels produits et techniques relevant des industries mécanique et transformatrices des métaux et des élastomères (à l'exclusion des pneumatiques), ainsi que le soudage et ses applications.

L'UNM, dans son domaine de compétence, prépare les normes françaises NF et participe à l'élaboration des normes européennes EN ou internationales ISO donnant accès aux différents marchés concernés. L'opérateur de normalisation UNM est donc, dans ce domaine, le point d'accès des entreprises françaises et des autres acteurs de la normalisation, aux travaux de normalisation européens et internationaux : www.unm.fr

L'UNM a donc conduit une réflexion tenant compte des difficultés de mise en œuvre ressenties par les PME, concernées par un nombre limité de domaines d'actions. En outre, de nombreuses actions quotidiennes des entreprises répondent déjà aux principes de RSE. On relève enfin de nombreuses interactions parfois délicates avec la législation.

Un groupe de travail, considérant la RSE comme un outil de progrès, de dynamisation de l'activité à travers une démarche volontaire, a donc élaboré un document sectoriel permettant de :

- limiter les actions aux thématiques pertinentes pour les PME du secteur basées principalement sur notre territoire et œuvrant essentiellement dans le B2B, pour éviter des contraintes trop théoriques
- identifier les actions relevant de la RSE déjà conduites par les PME
- aider les chefs d'entreprises à montrer leur pro activité en matière de RS et répondre ainsi aux éventuelles sollicitations extérieures...

Ce groupe s'est attaché à s'appuyer sur ce qui est fondamental pour un patron, le développement de son entreprise. Il a donc basé sa réflexion sur un élément clé : la stratégie de l'entreprise.

La stratégie de l'entreprise dégage une vision long-terme (en opposition avec le mode de pensée dominant centré sur le court terme), c'est-à-dire une image projetée dans le futur, de la place voulue pour les produits et services de l'entreprise sur les marchés, et du type d'organisation nécessaire pour y parvenir.

A partir de cette vision réfléchie du futur (et non plus une simple extrapolation des tendances du passé), l'élaboration d'une stratégie et d'un projet d'entreprise permettent d'identifier ruptures, innovations... Un projet d'entreprise muri et formalisé améliore la pro-activité, l'attractivité, l'efficacité de l'entreprise et finalement son développement global, donc son développement durable.

Le guide UNM conjugue la formalisation du projet d'entreprise avec le déploiement d'une démarche RSE (intégration des préoccupations sociétales pertinentes pour une PME mécanicienne). Le guide se limite aux domaines d'actions RSE jugés pertinents pour une PME du secteur pour lesquels il fournit des fiches thématiques. Ces fiches thématiques proposent, de façon très opérationnelle, des bonnes pratiques et des pistes d'amélioration possibles qui vont conduire, lors de leur mise en œuvre, à la constitution d'une véritable politique économique socialement responsable.

[Le Guide FD E 01-001 "RSE - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes"](#)

Dans une approche pro active, la responsabilité sociétale (RSE) permet d'élargir la réflexion stratégique de l'entreprise. Sa prise en compte dans la formalisation du projet d'entreprise, renforce les perspectives de performances de l'entreprise, et donc de compétitivité et de développement, ainsi que l'attractivité de l'entreprise auprès des clients, des collaborateurs, des fournisseurs et plus généralement du tissu socioéconomique dans son ensemble.

Le guide est volontairement écrit en tenant compte des préoccupations habituelles d'une PME mécanicienne et fournit en annexe, la relation avec les concepts de l'ISO 26000. Il est donc limité aux domaines d'action jugés pertinents pour ce secteur. L'objectif poursuivi est d'identifier simplement l'ensemble des actions conduites relevant de la RSE, en engager de nouvelles au fil du temps et établir chaque année, un état d'avancement : le Reporting RSE, qui pourra être remis aux interlocuteurs de l'entreprise. L'ambition est donc d'être proactif pour valoriser l'entreprise.

Le guide propose une liste de parties prenantes à informer ou solliciter, dans le cadre d'une fiche, pour autant que celles-ci partagent le projet d'entreprise et l'esprit dans lequel il s'inscrit. Certaines parties prenantes peuvent apporter des informations précieuses, voire allouer des ressources ou être partenaire... Certaines autres parties prenantes peuvent être oubliées car non pertinentes pour l'entreprise. Afin de proposer un outil pratique pour les entreprises, les fiches et la méthodologie de sélection d'actions et de déploiement proposées permettent une mise en œuvre progressive, adaptée à la capacité de l'entreprise, s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue. La totalité des actions n'est pas à mettre en œuvre au démarrage de la démarche, mais de nouvelles actions sur un thème pourront être lancées au fil du temps.

Même si la communication sur la RSE n'est pas la finalité de la démarche, elle est porteuse d'éléments positifs pour l'image de marque de l'entreprise. La nature et l'ampleur de la communication sont à adapter à la taille de l'entreprise et aux cibles visées. Son contenu et le niveau de détail doivent refléter l'expérience de l'entreprise et les actions effectivement engagées.

Le Guide intitulé « RSE - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes » est un document pragmatique, facile d'utilisation par les chefs d'entreprises, leur permettant de montrer leur engagement en matière de RSE en s'appuyant d'abord sur les actions déjà conduites au sein de l'entreprise, et sur l'existence d'une démarche de progrès dans l'entreprise.

C'est un document normatif, intégré au sein du parc de normes françaises diffusé par AFNOR, de type « Fascicule de Documentation » (statut FD) pour avoir un niveau comparable à la norme ISO 26000, élaboré au sein de la commission de normalisation UNM 01 « Mécanique - Environnement et Responsabilité Sociétale ».

Le Guide « FD E 01-001 » est accessible à la vente sur la boutique AFNOR :

<http://www.boutique.afnor.org/recherche/resultats/mot/fd%20e%2001-001categorie/normes>

○○○●○○○